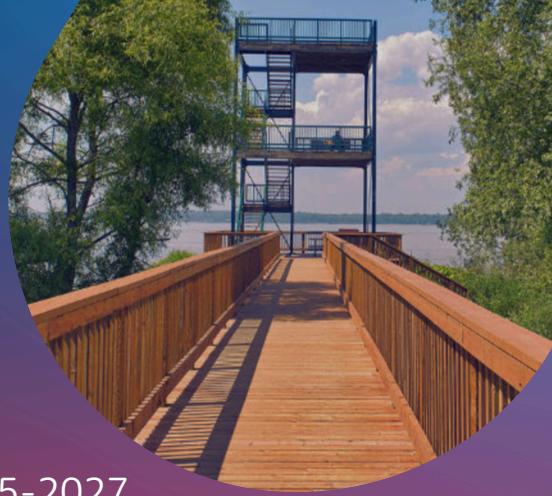




Table des MRC

Centre-du-Québec



Bilan de mi-année 2025

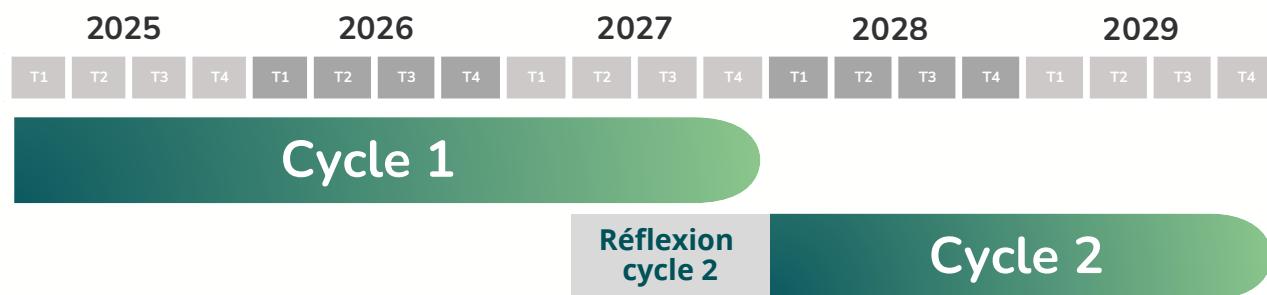
1er avril au 31 octobre 2025

Plan d'activation régional Cycle 1: 2025-2027

| 2025

À la suite de la révision des priorités régionales dans le cadre de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2025-2029, la Table des MRC a procédé à l'optimisation de sa démarche régionale de codéveloppement afin de la rendre plus flexible tout en gardant sa valeur centrale: **la concertation**.

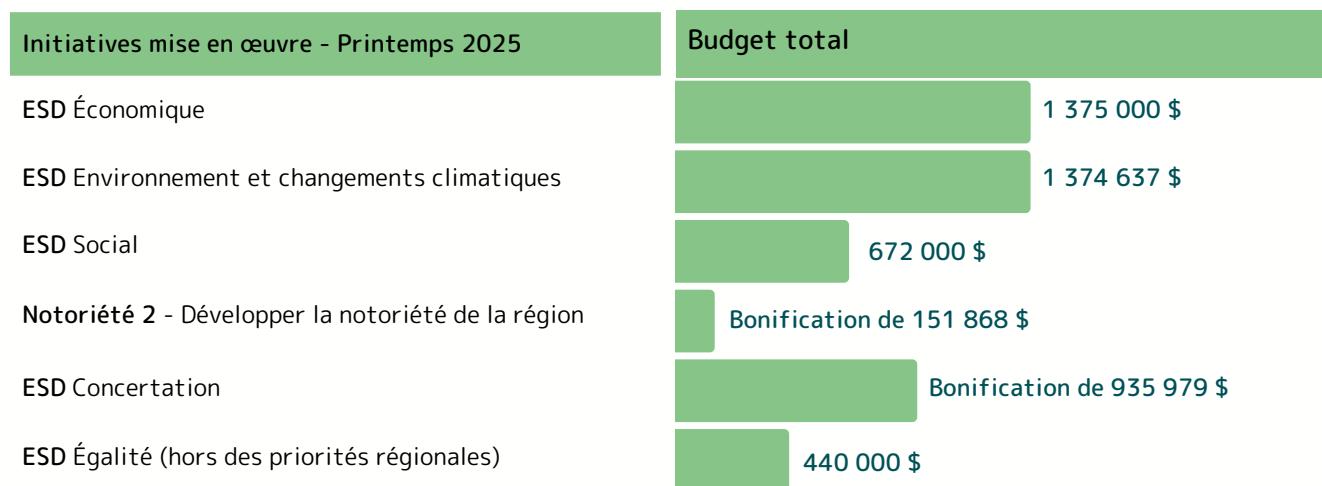
Un plan d'activation régional a également été mis en place afin de permettre la mise en œuvre des priorités régionales OVT 2025-2029 et d'assurer l'atteinte des ses objectifs.



- | | |
|-------------------|---|
| Priorité 1 | Maintenir et développer des milieux de vie de qualité pour la population centricoise |
| Priorité 2 | Soutenir la protection de l'environnement et la résilience centricoise face aux changements climatiques |
| Priorité 3 | Favoriser le dynamisme socioéconomique centricois |
| Priorité 4 | Valoriser et soutenir le secteur bioalimentaire d'importance au Centre-du-Québec |
| Priorité 5 | Faire du Centre-du-Québec une région distinctive et reconnue |
| Priorité 6 | Optimiser les retombées régionales de l'implantation de la filière batterie au Centre-du-Québec |

Codéveloppement

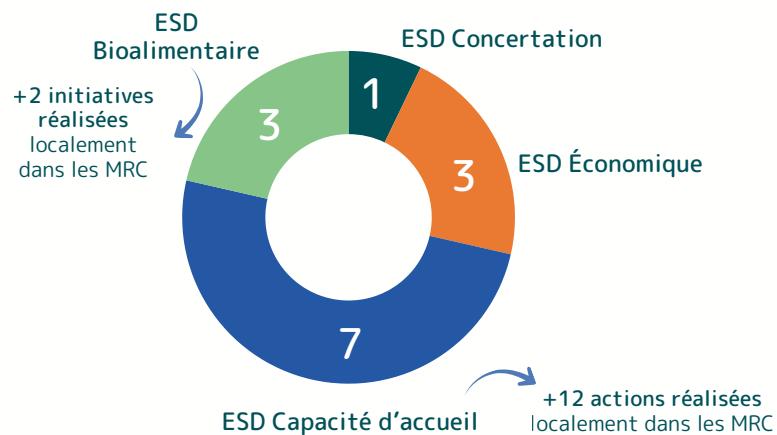
Mise en œuvre des initiatives qui répondent aux priorités régionales 2025-2029
(financé par le FRR - Volet 1 2018-2024)



Nombre de rencontres



Nombre d'initiatives régionales activées via les Ententes sectorielles de développement (ESD)



Codéveloppement d'initiatives & mobilisation des partenaires

| Initiatives en élaboration | Mise en contexte | Partenaires mobilisés |
|--|---|-----------------------|
| Mobilité durable Priorité 1 | La mobilité durable est un enjeu transversal qui touche l'environnement, la santé, l'économie et l'équité territoriale. Rassemblés autour d'un comité mobilisé, les partenaires souhaitent structurer l'action régionale afin de soutenir le besoin de financement, la coordination et la reconnaissance formelle de cet enjeu autour d'une Entente sectorielle de développement (ESD). | 27 |
| Culture & Loisirs Priorité 1 | Le milieu culturel a le souhait de mener une action régionale structurante en culture. Le milieu des loisirs souhaite également développer une initiative régionale. Ces deux secteurs ont donc été rassemblés dans le cadre de la priorité sur les milieux de vie pour explorer les possibilités de mettre sur pied une initiative régionale commune. | 13 |